

Maisons-Alfort, le 21 mars 2011

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail relatif à la demande de renouvellement  
d'autorisation de mise sur le marché du produit biocide : ANIOS PRO NETTOYANT  
DETARTRANT DESINFECTANT POUR MACHINE  
AMM n°9600521**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1er juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société **LABORATOIRES ANIOS** de demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché pour le produit **ANIOS PRO NETTOYANT DETARTRANT DESINFECTANT POUR MACHINE (AMM n°9600521)** et son avis est requis.

***Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant :***

### CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne le renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit ANIOS PRO NETTOYANT DETARTRANT DESINFECTANT POUR MACHINE.

### CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit ANIOS PRO NETTOYANT DETARTRANT DESINFECTANT POUR MACHINE est un biocide de type 4 composé de 56,25% d'acide phosphorique et 0,7% d'acide glycolique se présentant sous la forme d'un liquide concentré.

Le détail des usages autorisés est mentionné à l'annexe 1.

Nom ou description générique de la substance active :	(1) Acide phosphorique (2) Acide glycolique
N° CAS :	(1) 7664-38-2 (2) 79-14-1
Type de produit :	4

**CONSIDERANT**

- Que la substance acide phosphorique (CAS n° 7664-38-2) a fait l'objet le 14 octobre 2008 d'une décision de non inclusion aux annexes I, IA or IB de la Directive 98/8/CE pour le type de produit 4 ;
- Que les usages autorisés correspondent au type de produit 4 :
  - matériel de laiterie \* trait. bactéricide
  - matériel de transport (P.O.A) \* trait. bactéricide
  - locaux de stockage (P.O.A) \* trait. bactéricide.

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

***L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet un avis défavorable à la demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché n°2008914 du produit ANIOS PRO NETTOYANT DETARTRANT DESINFECTANT POUR MACHINE.***

**Marc MORTUREUX**

Mots-clés : Renouvellement, Acide phosphorique, Acide glycolique, TP 4

**Annexe 1**

**Liste des usages autorisés pour le produit ANIOS PRO NETTOYANT DETARTRANT  
DESINFECTANT POUR MACHINE**

<b>Substance</b>	<b>Composition du produit</b>	<b>Dose de substance active</b>
Désinfectant liquide concentré	Acide phosphorique Acide glycolique	56,25 % 0,7 %

<b>Codes usages</b>	<b>Usages</b>	<b>Dose d'emploi</b>	<b>Avis</b>
50994130	Locaux de stockage (P.O.A) * trait. Bactericide	4 %	Défavorable
50994230	Matériel de transport (P.O.A) * trait. Bactericide	4 %	Défavorable
50994330	Matériel de laiterie * trait. Bactericide	4 %	Défavorable